

ONZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 22 septembre – 3 octobre 2003

(PROJET DE) RAPPORT DU COMITÉ A SUR LE POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

RECTIFICATIF N° 1

1. Section 1.2.4

Insérer les nouveaux paragraphes ci-après :

1.2.4.12 Même s'il est reconnu que le *Programme des travaux techniques (TWP) de l'Organisation dans le domaine de la navigation aérienne* est assez vaste pour englober les sujets examinés, la réunion demande que l'OACI accorde une attention particulière :

- a) aux questions non techniques pertinentes liées aux procédures opérationnelles et techniques relatives aux systèmes anticollision;
- b) aux performances actuelles de l'ACAS II et, en particulier, aux alertes intempestives et à la logique d'inversion de sens des RA, et qu'elle prenne les mesures selon les besoins;
- c) aux travaux en cours visant à améliorer le fonctionnement de la logique anticollision de l'ACAS II.

1.2.4.13 Il est aussi émis l'avis qu'il serait peut-être utile de créer des organismes régionaux pour suivre les performances de l'ACAS II dans l'environnement ATC, afin de garantir que les tendances dans les rencontres ACAS pourront être déterminées et que les mesures nécessaires seront prises.

Renommer les paragraphes suivants.

2. Recommandation 1/16

Insérer l'alinéa supplémentaire ci-après et renuméroter les alinéas suivants :

- b) dispositions de l'Annexe 10, Volume IV, concernant la performance de la logique anticollision de l'ACAS II;

— FIN —